

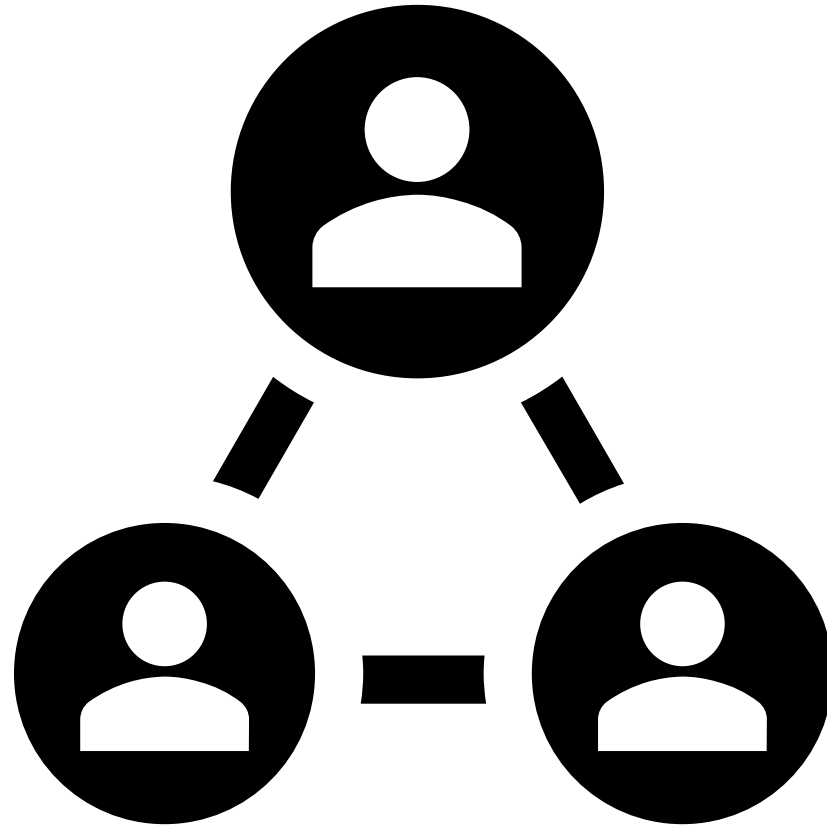


TGIRT Commune

10 mars 2026

Wifi : salle de conférence ; mdp : hotel210

Tour de table



Procédure d'assemblée

[Cliquer ici pour accéder au code de
procédure d'assemblée](#)






Lecture et adoption de l'ordre du jour





Proposition de modification de l'ordre du jour

Il est proposé de devancer le point « Refonte des VOIC » à 13h00



Adoption du
compte rendu
du 3 Février
2026





Budget participatif 2025-2027


Prévision budgétaire 2025-26

- 33 000\$

Prévision budgétaire 2026-2027

+2 * 12500\$ PADF confirmé

Total disponible 2025-2027 : 58 000\$



Proposition d'adopter le code de procédure

Proposition : officialiser le code de
procédure qui a actuellement un
statut intérimaire



Proposition de modification aux règles de fonctionnement et de composition

Proposition d'ajout d'une note, dans la section quorum, concernant l'utilisation des IA (2026-03-10) – L'utilisation d'outil d'intelligence artificielle par les parties prenantes n'est pas autorisée et ne pourra en aucun cas faire office d'une participation aux rencontres

Demande d'adhésion de CIME aventure, représentée par Élodie Brideau, en tant qu'organisme observateur à la TLGIRT 111-61 et à la Table Commune;

Propositions de modification à la grille de gestion des écarts

- Proposition d'ajout des deux points suivants à la Grille de gestion écart (des explications sur ces propositions seront fournies lors de la TGIRT)
 - 1.11 : Ajout de superficie dans une lisière boisée d'un étang vernal inférieur à 0.5 ha (autorisation du MRNF requise)
 - 5.5 : Déplacement d'un chemin dans une prescription de coupe partielle (excluant les récoltes partielles dans une lisière boisée (RPLB) de bande riveraine et corridor routier) (autorisation du MRNF requise)
- Retour sur le projet pilote : 6.3 Fermeture d'un chemin multi-usage à construire : « Il est convenu qu'un projet pilote d'une durée d'un an soit mis en place. Le projet pilote vient remplacer la consultation dirigée par l'émission d'un avis comprenant les explications exhaustives, complètes ou sérieuses pour lesquelles il y a une dérogation à la planification. Une présentation des avis sera faite à la fin du projet pilote. À la fin du projet pilote, et à des fins de clarifications, la TGIRT devra se positionner sur le projet pilote, soit par un renouvellement du projet pilote, un abandon ce celui-ci (soit un retour des consultations TGIRT, MMS et Listuguj consultation office), l'intégration officielle du projet pilote dans la grille sous sa forme actuelle ou toutes modifications et autres propositions de la TGIRT. »
 - Considérant qu'il n'y a eu aucun cas, il est proposé de prolonger d'un an le projet pilote.
- Proposition d'ajout d'une note en bas de page concernant les jours de consultation dirigée : « Les jours fériés exclus du temps de consultation sont ceux officiellement reconnu par le gouvernement du Canada et les deux semaines du temps fêtes (noël et jour de l'an) pour lesquels les bureaux de travail sont fermés. »

Changements Globaux (suites à donner)

- Classifier et regrouper les constats et recommandations qui viennent apporter des éléments de réponses par préoccupations/enjeux déjà énoncé
- Établir les éléments déjà pris en compte et les écarts avec les VOIC actuels (Faire un état des lieux)
- Attribuer le traitement des constats et recommandations aux comités et délégations respectives